

NUMÉRO DE LA DÉCISION : QCRA08-00015

DATE DE LA DÉCISION : 20080501

NUMÉRO DE LA DEMANDE : 3-Q-330502-101-SI

NUMÉRO DE LA RÉFÉRENCE : Q08-03945-4

PERSONNE DÉSIGNÉE : Patricia Caron

Personne visée

9028-9042 QUÉBEC INC. Transport C.D.D.

Demandeur

## **DÉCISION**

- [1] La demande a pour objet l'autorisation de céder ou autrement aliéner un ou des véhicules lourds immatriculés au nom **9028-9042 QUEBEC INC.**
- [2] Le demandeur a donné l'identité de l'acquéreur de ces véhicules conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec<sup>1</sup>.
- [3] La cession ne vise pas à contrer l'application d'une mesure administrative imposée par la Commission ou à se soustraire à l'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds<sup>2</sup>.

<sup>2</sup>L.R.Q. c. P-30.3.

PAR CES MOTIFS, la Commission des transports du Québec :

**ACCUEILLE** la demande;

AUTORISE la cession du ou des véhicules lourds identifiés ci-

après:

MARQUE : WESTERN

ANNÉE : 2001

NUMÉRO DE SÉRIE : 2WKPDD3J41K968912

À L'ACQUÉREUR SUIVANT : CARREFOUR DU CAMION LAC ST-JEAN

INC.

Patricia Caron

Personne désignée

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Décision, 98, G.O.Q. 1998.II.6006.